

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59
Direction Attractivité Economie Emploi
- Urbanisme opérationnel
A.Morel - AM
N° 2018-D-240

DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT DES PERSONNES AGEES

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION du GRAND ANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attribution du Conseil au Président modifiée,
- VU, l'arrêté n°97 du 11 juillet 2017 de Monsieur le Président subdélégant à Monsieur Roland VEAUX, en sa qualité de vice-Président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération susvisée,
- VU, la délibération n°21 du conseil communautaire du 8 février 2018 portant mise en place du dispositif d'adaptation des logements des Seniors à la vieillesse et au handicap,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvée l'attribution de subventions pour les dossiers de l'amélioration de l'habitat des personnes âgées en faveur du maintien à domicile.

Article 2 – Ces subventions seront attribuées aux bénéficiaires listés dans l'annexe jointe pour un montant total de 3 190,90 €. Elles seront versées sur présentation de la fiche de contrôle des travaux réalisés par l'organisme en charge de l'ingénierie du dispositif.

Article 3 – La dépense est inscrite au budget principal – article 204 2200.

Article 4 – Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 4 juillet 2018

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **04/07/2018**
Publié ou notifié,
Le **05/07/2018**

Annexe

Nom du propriétaire	Adresse des travaux	Dépense subventionnée	Participation GrandAngoulême	
			Taux	Montant
Mme SARDAIN Marie-Christine	9 rue du Claud du Bourg 16410 DIGNAC	18 082,00 €	10%	1 808,20 €
M. LASSIME Edmond	10 rue de la Paix 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC	7 570,00 €	10%	757,00 €
Mme LAFFOREST Jany	194 rue de Montbron 16000 ANGOULEME	6 257,00 €	10%	625,70 €
TOTAL		18 082,00 €	10%	3 190,90 €